

MICHEL PACHE

CENTRE SOCIAL



PROJET PÉDAGOGIQUE

2024-2025




CENTRE SOCIAL MICHEL PACHE

Maison des Solidarités - 1 rue du Temps des Cerises - 69340 FRANCHEVILLE

04 72 16 09 11

 csfrancheville.centres-sociaux.fr

 www.facebook.com/CentreSocialMichelPache



SOMMAIRE

INTRODUCTION

CADRE GENERAL

1. Présentation du Centre Social Michel Pache

a. Le centre de Loisirs d'Aubier/Bel-Air

2. Le public

LES MOYENS

1. Les moyens humains

2. Les moyens matériel

3. Les transports

LE PROJET PEDAGOGIQUE

1. Les objectifs de l'accueil de Loisirs Aubier - Bel Air

2. L'organisation de l'accueil de Loisirs d'Aubier – Bel Air

a. Journée type moins de 6 ans

b. Journée type plus de 6 ans

EVALUATION

1. Les moyens d'évaluation

2. Critères

INTRODUCTION

Un centre social est un véritable foyer de vie sociale et d'échanges, où chacun et chacune, quelle que soit son origine, son âge ou sa situation, trouve sa place et peut participer à des activités enrichissantes et variées. Au cœur de notre mission se trouve la volonté de favoriser le vivre ensemble, de renforcer le lien social et de promouvoir la solidarité. Pour ce faire, le Centre social Michel PACHE s'articule autour de trois grands secteurs d'activité, chacun ayant pour vocation de répondre aux besoins spécifiques des différents publics que nous accueillons :

Ensemble, à travers ces différents secteurs d'activité, nous œuvrons pour faire du Centre social Michel PACHE un lieu ouvert, dynamique et bienveillant, où chacun peut trouver les ressources et le soutien nécessaires pour s'épanouir et participer pleinement à la vie du territoire de Francheville.

CADRE GÉNÉRAL

1. Présentation du Centre Social Michel Pache

Le Centre Social Michel Pache est une association loi 1901.

Force de propositions en termes d'activités ludiques et éducatives, le Centre social compte 3 secteurs d'activités :

- Secteur famille (centré sur le lien social et l'intergénérationnel, lutte contre l'isolement des personnes âgées ou en situation de précarité, la solidarité et la citoyenneté)
- Secteur jeunesse (accueil d'un public ados durant les vacances, accompagnement à la scolarité)
- Secteur enfance (ALSH « Chater – Bel Air » accueillant un public âgé de 3 à 11 ans sur les périodes des mercredis et des vacances scolaires, accompagnement à la scolarité)

PROJET ÉDUCATIF

- Accueillir des enfants de tous horizons dans le respect du droit à la différence
- Proposer une action éducative en complément des parents et de l'école
- Permettre à l'enfant de devenir acteur de ses loisirs
- Intégrer des questions environnementale à l'accueil de loisirs

a. L'accueil de Loisirs d'Aubier/Bel-Air

L'accueil de loisirs est un service ouvert à tous les enfants scolarisés en école maternelle et primaire aptes à la vie en collectivité. Les habitants des communes extérieures sont accueillis avec une majoration sur le tarif appliqué aux Franchevillois.

Les accueils de loisirs Châter et Bel Air s'effectuent pour les enfants âgés de 3 à 11 ans au sein des écoles maternelle/primaire du Châter se situant à Francheville le bas : 1 allée de l'Aubier et des écoles maternelle/primaire de Bel-Air : place Loano.

- Périodes d'ouvertures :

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis et les vacances scolaires.

Il est fermé une semaine à Noël et 2 semaines au mois d'août.

Il est ouvert de 07h30 à 18h30.

Plusieurs modes d'accueil sont possibles : en journée ou en demi-journée avec ou sans repas

	Arrivée	Départ
Matin	entre 7h30 et 9h00	11h30
Matin et repas	entre 7h30 et 9h00	13h30
Après-midi et repas	11h30	entre 17h00 et 18h30
Après-midi	13h30	entre 17h00 et 18h30
Journée complète	entre 7h30 et 9h00	entre 17h00 et 18h30

Capacité d'accueil	Aubier	Bel-air
Kiwis (3-5ans)	24/40	24
Cocos (6-12ans)	36/60	24

2. Le public

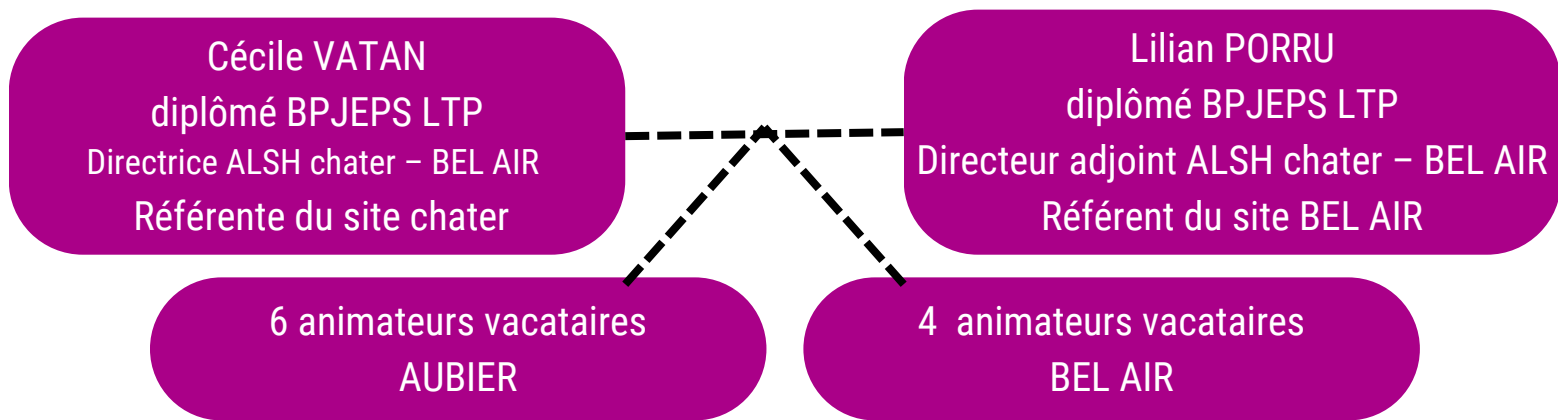
Dans la mesure du possible et des effectifs, nous fonctionnerons par groupes :

- Groupe des Mini-Kiwis 3 - 4 ans
- Groupe des Maxi-Kiwis 4 - 5 ans
- Groupe des Mini-Cocos 6 - 8 ans
- Groupe des Maxi-Cocos 8 - 11 ans

LES MOYENS

1. Les moyens humains

L'équipe pédagogique du centre de loisirs chater – Bel Air se compose d'une directrice (permanente), d'un directeur adjoint (permanent) et d'une équipe d'animateurs en Contrat d'Engagement Educatif.



Le rôle du directeur :

Le directeur est le meneur de l'équipe, qu'il soutient par ses propositions, son attitude (écoute, aide, ...)

Il est responsable juridiquement de l'ALSH (locaux, matériel, encadrement, infirmerie, ...)

Il est garant du projet pédagogique qu'il fait passer aux animateurs et aux parents.

Il est responsable du programme d'animations proposé par l'équipe et est force de proposition.

Il accompagne les animateurs dans le développement de leurs compétences (suivi de formation, validation des stagiaires).

Le rôle de l'animateur :

L'animateur est un exemple, un modèle pour les enfants. Son langage, ses mots, son comportement sont adaptés aux enfants.

Il est force de proposition dans la construction des programmes d'animation et dans les réunions.

Il accorde son savoir-être et savoir-faire avec le projet pédagogique.

Il anime tous les temps de la journée.

Il assure la sécurité physique et affective des enfants (il connaît le nombre d'enfants dans son groupe, il signale toute préoccupation sur un/des enfant-s à la direction)

Il assure et veille à l'entretien du matériel et des locaux.

2. Les Moyens Matériels

- Chaque groupe occupe une salle qui leur ait réservée.
- Les enfants de 3-5 ans disposent d'une salle spécifique au temps de sieste équipée de couchettes.
- Chaque salle contient du matériel pédagogique et des jeux adaptés à l'âge des enfants.
- Des trousse à pharmacie sont accessibles et placées sous la responsabilité de la direction.
- Les repas sont pris dans le bâtiment de restauration scolaire, chaque groupe ayant du mobilier adapté à leur âge

3. Les transports

Les transports des enfants sont effectués, à pied, dans le minibus du centre social, en transports en commun sur le réseau TCL, ou bien en car privé.

Lors de chaque déplacement, les enfants sont équipés de chasuble de couleur afin de les identifier et de les rendre visible.





LE PROJET PÉDAGOGIQUE

1. Les objectifs de l'Accueil de Loisirs Aubier - Bel Air





OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Permettre à l'enfant de créer sa propre réflexion	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la place de la parole de l'enfant 	<p>Développer des temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'écoute des enfants (proposition d'animations, thèmes, règles, fonctionnement, ...) • D'échange éducatif sur des thématiques proposées par les enfants ou l'équipe d'animation • De bilans avec les enfants sur les animations réalisées <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de créer comme il veut • Avoir le droit de "ne rien faire"
	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de créer, de laisser libre court à son imagination, de rêver,... 	
Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux enfants de mieux entretenir le matériel mis à disposition 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser les enfants au respect du matériel, sa bonne utilisation, son entretien et à son rangement • Apprendre aux enfants l'importance du rangement et du respect de leurs affaires • Sensibiliser au respect de l'environnement • Mettre en place un système de "Gardien des énergies" (lumière, tri, gaspillage, ...) ->chaque jour, des enfants volontaires sont responsable d'une "énergie" (ex : lumière : ils veillent à éteindre l'éclairage)
	<ul style="list-style-type: none"> • Donner à l'enfant les moyens d'agir sur son environnement 	
Eveiller les enfants sur le monde qui les entoure	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant d'élargir ses horizons en ouvrant l'accueil de loisirs à d'autres structures, associations, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une « passerelle » avec le secteur jeune et les crèches • Participer / Proposer des animations intergénérationnelles <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Approfondir le partenariat avec l'IMP Judith Surgot • Développer le partenariat avec d'autres structures, associations, l'accueil de loisirs de la commune, au bénéfice des enfants
	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de découvrir d'autres structures 	

2. L'organisation de l'Accueil de Loisirs chater – Bel Air

a. Journée type moins de 6 ans

7h30 - 9h	ACCUEIL DES FAMILLES ET DES ENFANTS
9h10	RASSEMBLEMENT / RITUEL / PRESENTATION DE LA JOURNEE ET DES ANIMATIONS 
9h30 - 11h	ANIMATION 
11h - 11h30	TEMPS LIBRE 11H30 ACCUEIL DÉPART - ARRIVÉ
11h30 - 12h45	REPAS 
13h30	ACCUEIL DEPART - ARRIVE
12h45 - 15h	SIESTE / TEMPS CALME + TEMPS LIBRE (petits jeux de société, lecture, contes...)
15h - 16h	ANIMATION 
16h - 17h	TEMPS LIBRE / GOUTER / BILAN DE LA JOURNEE
17h - 18h30	TEMPS LIBRE + ACCUEIL DES PARENTS

b. Journée type plus de 6 ans

7h30 - 9h	ACCUEIL DES FAMILLES ET DES ENFANTS
9h10	RASSEMBLEMENT / RITUEL / PRESENTATION DE LA JOURNEE ET DES ANIMATIONS 
9h30 - 11h	ANIMATION 
11h - 11h30	TEMPS LIBRE 11H30 ACCUEIL DÉPART - ARRIVÉ
11h30 - 12h45	REPAS 
13h30	ACCUEIL DEPART - ARRIVE
12h45 - 14h	TEMPS CALME + TEMPS LIBRE (petits jeux de société, lecture, ...)
14h - 16h	ANIMATION 
16h - 17h	TEMPS LIBRE / GOUTER / BILAN DE LA JOURNEE
17h - 18h30	TEMPS LIBRE + ACCUEIL DES PARENTS

EVALUATION

1. Les moyens d'évaluation :

- Des temps de bilans sont mis en place par les animateurs avec les enfants.
- Un bilan annuel sera distribué aux familles afin de recueillir leur avis, demandes et suggestions. Une partie sera spécifique à l'avis de l'enfant
- Un bilan sera mis en place à l'accueil avec un système de gommette pour être accessible à tous

2. Critères :

CRITERES	INDICATEURS	--	-	-+	+	++
L'enfant a-t-il su prendre sa place ?	• Participation des enfants aux temps d'échanges éducatif					
	• % d'enfants alimentant les discussions					
Est ce que des activités ont été mises en place suite à des propositions d'enfants ?	• Nombre d'animations mises en place suite à des propositions d'enfants					
	• Rangement de la salle et du matériel					
Les locaux / vêtements sont rangé ?	• Nombre de vêtements laissé en fin de journée					
	• Mise en place d'un système de tri					
Est ce que les enfants ont pris conscience de leur Environnement ?	• Utilisation de ce système de tri					
	• Le gaspillage alimentaire et matériel ont diminués					
L'accueil de loisirs a-t-il su faire évoluer ses partenariats ?	• La mise en place du gardien des énergies a été adopté par les enfants					
	• Nombre d'activités mise en place avec les autres secteurs du CSMP					
	• IDEM IMP					
	• IDEM autres (ville, structures, assos, ...)					